

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 26 NOVEMBRE 1880.

Budget des Non-Valeurs et des Remboursements pour l'exercice 1881 ⁽¹⁾.

RAPPORT

FAIT, AU NOM DE LA SECTION CENTRALE ⁽²⁾, PAR M. SCAILQUIN.

MESSIEURS,

Le projet n'a soulevé aucune objection dans les diverses sections.

D'après les observations échangées en section centrale, il conviendrait de rechercher s'il n'est point possible de diminuer les non-valeurs par l'emploi de mesures administratives plus rigoureuses et plus efficaces.

Dans un ordre d'idées, on a signalé le fait que des propriétés, depuis longtemps mises en valeur et alors que les délais d'exemption d'impôt sont écoulés, continuent à jouir du bénéfice tout exceptionnel de l'exemption.

Le projet est adopté à l'unanimité.

Le Rapporteur,
SCAILQUIN.

Le Président,
AD. LE HARDY DE BEAULIEU.

⁽¹⁾ Budget, n° 94, XII (session de 1879-1880).

⁽²⁾ La section centrale, présidée par M. LE HARDY DE BEAULIEU, était composée de MM. DE HEMPTINNE, ORTMANS, MALLAR, BOCKSTAEL, D'ANDRIMONT et SCAILQUIN.